

Ce site appartient au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles. Le Département du Doubs en assure la gestion et la préservation.

Voyage à travers un paysage typique du massif du Haut-Jura...

Le paysage vallonné où arbres et prés se partagent harmonieusement le terrain est typique des pré-bois, zones de transition douce entre prairies et forêts.

Cette répartition semble naturelle mais résulte d'un délicat équilibre entre sylviculture et exploitation pastorale. Elle permet de fournir de l'herbe pour le bétail, du bois de construction et du bois de chauffage, et présente également une richesse culturelle et patrimoniale importante.

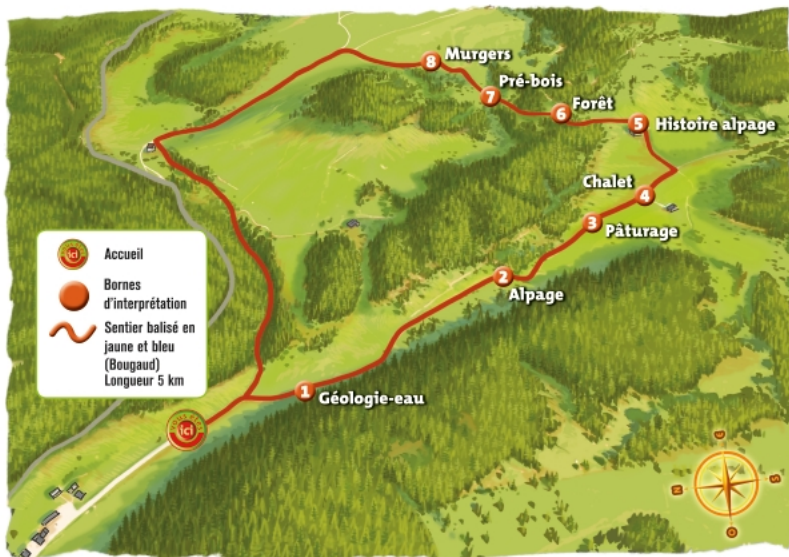
Le site présente des forts enjeux environnementaux en matière de préservation de la faune (Grand Tétras, Gelinotte des bois, Pic noir) mais également de la flore.

Les alpages des Bâties



L'alpage est un ensemble composé de trois éléments : chalet, pâturage et forêt. Le sentier traverse les 3 alpages du site ENS, nommés respectivement « la Bâtie Dessous », « la Bâtie Dessus » et « chez Bougaud », à une altitude comprise entre 1 080 et 1 295m.

C'est un espace que les troupeaux parcourent généralement du 15 mai au 15 septembre.



Un sentier de 5 km, jalonné de 8 bornes-stations, permet de découvrir le site et ses particularités grâce à un livret de découverte disponible à l'office du tourisme de Mouthe, en mairie, à l'auberge «Chez Liadet» ou sur le site www.doubs.fr



Merci de rester sur le sentier balisé et de tenir votre chien en laisse pour éviter le dérangement de la faune et le piétinement de la flore. Respectez les animaux domestiques, merci de ne pas les nourrir. Emportez vos déchets et laissez les lieux propres, aucun ramassage n'est effectué ici.

La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) c'est quoi ?

En lien avec les acteurs locaux, le Département du Doubs développe un réseau de sites afin de préserver des paysages et milieux naturels remarquables. Ces sites, appelés Espaces Naturels Sensibles, sont aussi aménagés de façon raisonnée de façon à permettre leur découverte par le public.

Tourbières, zones humides, pelouses sèches, falaises, reculée karstiques, prairies, bocages, forêts et pré-bois... ces sites représentent une véritable vitrine de la diversité des milieux naturels, de la faune et de la flore du département.

Pour en savoir plus et découvrir ces sites : www2.doubs.fr